

Engie Ineo : autopartage et télématique

Spécialiste du génie électrique et des systèmes d'information et de communication, Engie Ineo a développé sa propre application pour offrir un service d'autopartage essentiellement électrique à ses collaborateurs et aux autres filiales du groupe. Une offre d'autopartage qui s'accompagne d'une réflexion autour de l'implantation d'un outil télématique.



(c) Engie Ineo

Au sein du groupe, un premier service d'autopartage avait été mis en place en faisant appel à une plate-forme externe. Mais Engie Ineo avait la volonté de développer sa propre application en s'appuyant sur le savoir-faire de l'une de ses entités, Ineo Tinea, notamment spécialisée dans la supervision des bornes de recharge de véhicules électriques.

« La solution employée pour piloter les véhicules en autopartage utilise les mêmes phases de plate-forme web mais adaptées pour cet usage », explique Sébastien Geoffroy, chef de projet autopartage pour Engie Ineo. Pour sa plate-forme, la filiale du groupe s'est aussi appuyée sur la solution télématique de [Mapping Control](#).



[Visualiser l'article](#)

Lien: <https://www.flotauto.com/engie-ineo-autopartage-et-telematique-20170911.html>

Aujourd'hui, la flotte en autopartage compte une vingtaine de véhicules répartis sur cinq sites géographiques différents. Les modèles électriques représentent 96 % de ce parc : on y retrouve la Renault Zoé, la BMW i3 ou la Volkswagen e-up! « Nous voulions développer l'autopartage pour offrir une offre supplémentaire de mobilité décarbonée à nos collaborateurs et limiter le recours aux taxis, VTC et locations courte durée », précise Hugues Ménissier, en charge de la mobilité électrique chez Engie Ineo.

Un atout aux mains des RH

Il reste difficile d'estimer les bénéfices générés par l'autopartage. En revanche, au siège d'Engie Ineo où la solution est opérationnelle depuis deux ans, la demande de taxis et de VTC a reculé, et le service d'autopartage est de plus en plus sollicité.